

# Tournée républicaine/Ngounié/Rencontre entre Sylvia Bongo Ondimba et les femmes

## La Femme de la Ngounié face à son destin

G. R. M.

Mouila/Gabon

**La gente féminine de cette province a été édifiée, hier, par Mme Sylvia Bongo Ondimba, l'épouse du chef de l'Etat, sur cette problématique qui passe par une prise de conscience et une remise en cause personnelle. L'objectif étant que la femme de cette contrée sache que son avenir dépend d'abord d'elle-même.**

**HIER**, la première dame, Mme Sylvia Bongo Ondimba, a entretenu la gente féminine de la Ngounié sur un certain nombre de sujets touchant directement à leur quotidien. Qu'il s'agisse des problèmes concernant la veuve, l'orphelin ou les jeunes filles, l'émancipation de la femme molvinoise en général, la première dame du Gabon a fait preuve de pédagogie pour bien faire passer son message dont la finalité est l'autonomisation de cette frange de la population. En effet, l'épouse du président de la République a appelé les femmes de la Ngounié, venues nombreuses l'écouter, à "ne plus se considérer comme des personnes attendant simplement tout ce qui vient des hommes, mais de se mettre à l'évidence



Photo : presse présidentielle

Comme à son habitude, Sylvia Bongo Ondimba a fait montre de simplicité vis-à-vis de ses hôtes.



Photo : presse présidentielle

Une ambiance conviviale a caractérisé la rencontre d'hier.

*qu'elles sont des actrices essentielles dans notre société".* Entendu que la femme a un rôle primordial dans l'éducation de cette même société. Répondant à la question concernant la protection et la défense des droits de la veuve, combat qu'elle mène aux côtés de son époux, Sylvia Bongo Ondimba a fait savoir que les plus hautes autorités du pays, en tête desquelles le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, ont compris la nécessité de renforcer l'arsenal juridique qui les protège. "Des lois existent donc dans ce sens", a-t-elle dit succinctement. Non sans indiquer qu'est considérée



Photo : presse présidentielle

La première dame s'adressant aux Molvinoises.

comme veuve celle qui a conclu une union légale avec son conjoint, c'est-à-dire devant l'officier d'état-civil. Et de déplorer le fait que beaucoup de femmes se contentent des mariages traditionnels qui ne leur assurent aucune garantie juridique. En outre, l'épouse du chef de l'Etat a souligné à l'endroit de ses interlocutrices, notamment les jeunes filles, que "l'homme n'est pas l'avenir d'une femme, mais que le futur de celle-ci dépend d'abord d'elle-même". Cela en insistant sur le caractère important des études qu'elles doivent nécessairement faire.